

Charte devant guider l'exercice des responsabilités socio-économiques

En italique la version originale de la charte (version du site web alliance)

Nous avons la responsabilité de faire vivre les droits sociaux économiques là où ils sont établis et de les faire reconnaître là où ils ne sont pas respectés dans nos actes quotidiens de production, d'échange, de consommation et d'épargne.

Nous avons tous la responsabilité de faire vivre les Droits Humains dans nos modes de pensée et dans nos actions.

Pour assurer l'épanouissement de l'être humain, on doit répondre à ses aspirations immatérielles aussi bien qu'à ses besoins matériels.

Pour assurer l'épanouissement de l'être humain on doit répondre à ses aspirations immatérielles aussi bien qu'à ses besoins matériels.

La contribution à la liberté et la dignité de chaque personne dans son travail, ses échanges et sa consommation implique que chacun lutte contre les formes d'exploitation, d'aliénation et de domination socio-économiques.

La dignité de chacun implique qu'il contribue à la liberté et la dignité des autres.

Une paix durable ne peut être établie sur une permanence et une croissance des inégalités socio-économiques, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

ou

Une paix durable ne peut être établie sans une justice sociale qui accroît la liberté des plus défavorisés.

Une paix durable ne peut être établie sans une justice respectueuse de la dignité humaine.

L'exercice du pouvoir économique n'est légitime que lorsqu'il est mis au service du bien commun et qu'il est contrôlé par ceux sur qui ce pouvoir s'exerce directement et indirectement.

L'exercice du pouvoir n'est légitime que lorsqu'il est mis au service du bien commun et qu'il est contrôlé par ceux sur qui ce pouvoir s'exerce.

Dans les décisions économiques concernant les priorités du court terme, on doit s'efforcer d'évaluer les conséquences économiques, sociales et écologiques à long terme et adopter une attitude de prudence.

Dans les décisions concernant les priorités du court terme on doit s'efforcer d'évaluer les conséquences à long terme et adopter une attitude de prudence.

La consommation des ressources naturelles pour répondre aux besoins humains essentiels à la vie doit s'accompagner d'une protection active de l'environnement qui tiennent compte des disparités entre générations et entre pays.

La consommation des ressources naturelles pour répondre aux besoins humains doit s'accompagner d'une protection active de l'environnement.

La recherche de la prospérité économique n'est équitable que si elle améliore la situation des plus démunis.

La recherche de la prospérité économique à travers les mécanismes du marché doit intégrer la préoccupation du partage équitable de la richesse.

Le développement humain passe par le respect et le développement de la pluralité des formes de richesse et d'échanges marchand, non marchand et non monétaire.

Tout en tirant parti du dynamisme du système du marché, on doit favoriser les échanges non marchands, qui sont indispensables au développement de l'être humain.

La liberté de la recherche scientifique implique d'en accepter la limitation par des critères éthiques dégagés de toute subordination à des intérêts économiques.

La liberté de la recherche scientifique implique d'en accepter la limitation par des critères éthiques.

L'éducation fondée sur la compétition et la recherche de la réussite matérielle doit être rééquilibrée par l'éducation à la coopération et à la solidarité.

L'éducation tournée vers l'excellence et fondée sur la compétition doit être rééquilibrée par l'éducation à la solidarité et à la culture de la paix.

Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et à venir, il est aussi important de réguler les interdépendances économiques mondiales que de protéger la diversité des modes de production et d'échanges locaux et de reconnaître leur richesse.

Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et à venir, il est aussi important de s'unir dans l'action que de protéger la diversité culturelle et de tirer parti de sa richesse.

Le plein exercice de ses responsabilités économiques et sociales implique que chacun œuvre à améliorer les conditions matérielles d'exercice de la responsabilité d'autrui.

Principe supplémentaire

Charte des responsabilités sociales

A partir d'une interprétation d'Amartya Sen

Préambule

La question de la responsabilité sociale est au coeur de la réflexion éthique et économique de Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998. Le lien entre éthique et économie est le sujet de son ouvrage « L'économie est une science morale » (Sen, 1999). A partir « d'extraits » des textes de Sen, il m'a semblé qu'une charte des responsabilités sociales ou socio-économiques pouvait être élaborée.

Développement du capitalisme et responsabilités sociales

« Avec la naissance et l'expansion du capitalisme, l'étendue des interdépendances et des interactions sociales dans les sociétés modernes a connu une augmentation constante, soutenue par l'expansion rapide des échanges commerciaux et des relations sociales »¹. « Avec l'augmentation du niveau d'interdépendance, il est donc devenu naturel de songer à étendre les responsabilités réciproques. Bien que le capitalisme soit farouchement individualiste, il a contribué en pratique à cette tendance vers l'intégration en rendant nos vies de plus en plus interdépendantes. Par ailleurs, l'accroissement sans précédent de la prospérité économique qu'ont connu les économies modernes permet d'accepter des obligations sociales qu'il n'était tout simplement pas possible de se permettre financièrement auparavant »².

Principes

1. « La responsabilité sociale se fonde sur la reconnaissance du fait que la vie des individus en société entraîne des interdépendances, ce qui implique des obligations réciproques liées aux relations économiques, politiques, et sociales qu'ils entretiennent mutuellement »³.
2. « Le fait que la plus grande prospérité des uns puisse aller de pair avec le maintien des autres dans le dénuement » implique « une responsabilité sociale spéciale à l'endroit de ceux que les processus économiques favorisent le moins »⁴.
3. L'exercice de la liberté individuelle, civile, politique et économique, implique une responsabilité sociale, c'est à dire de ses obligations vis à vis d'autrui et de la société.
4. La liberté individuelle impose à chacun la responsabilité de défendre les droits civils et politiques d'autrui, mais aussi celle de favoriser l'accroissement des capacités dont dispose réellement les différentes personnes pour mener la vie de leur choix »⁵

¹ Sen A., « L'économie est une science morale », La découverte, Paris, 1999, p.92.

² Sen A., *ibid.*

³ Sen A., *ibid.*, p.119.

⁴ Principe inspiré de la phrase suivante « Le fait que la plus grande prospérité des uns puisse aller de pair avec le maintien des autres dans le dénuement a renforcé les arguments en faveur d'une responsabilité sociale spéciale à l'endroit de ceux que les processus économiques favorisent le moins », Sen A., *ibid.*, p 120.

5. L'exercice de notre liberté individuelle inclut notre responsabilité d'assurer les conditions socioéconomiques qui nous rendent capables de se comporter en individus autonomes et responsables comme les soins de santé, la garantie d'une éducation minimale, la lutte contre la pauvreté et la sécurité sociale⁶.
6. La possibilité effective des populations de participer aux décisions publiques qui affectent leur vie quotidienne représente l'une des responsabilités sociales fondamentales sans laquelle nous ne pouvons affronter les dilemmes socio-économiques de notre planète⁷.
7. L'exercice de sa responsabilité sociale implique de mettre en discussion publique les politiques économiques et les choix socio-économiques privés qui affectent les populations et l'environnement⁸.
8. La possibilité de prendre part au processus de décisions économiques détermine la part respective de la responsabilité sociale de chacun⁹.
9. Les inégalités économiques et sociales ne sont légitimes que si elles améliorent la position des plus défavorisés¹⁰.
10. La justice sociale, c'est à dire la réduction des inégalités économiques et sociales, est légitime si elle accroît la liberté des plus défavorisés et donc leur capacité à exercer leur responsabilité sociale.

⁵ Principe inspiré de la phrase suivante : « La responsabilité de la société à l'égard de la liberté individuelle impose qu'on attache de l'importance à l'accroissement des « capacités » dont dispose réellement des personnes différentes, pp.64-65.

⁶ Principe inspiré de la phrase : « Ces responsabilités ne comprennent pas seulement des mesures telles que les soins de santé, la garantie d'un revenu minimal, la lutte contre la pauvreté et la sécurité sociale (sans lesquelles l'exercice de la liberté individuelle serait extrêmement restreint)... », *ibid*, p.120

⁷ Principe inspiré du passage suivant : « Ces responsabilités ne comprennent pas seulement des mesures telles que les soins de santé, la garantie d'une éducation minimale, la lutte contre la pauvreté La possibilité effective de participer représente l'une des responsabilités sociales fondamentales sans laquelle nous ne pouvons affronter les dilemmes sociaux qui sont les nôtres »⁷.

⁸ Principe inspiré de la phrase : « Considérer la responsabilité comme une responsabilité sociale inclut la participation aux décisions cruciales des personnes concernées », *ibid*. p. 122.

⁹ Principe inspiré de la phrase suivante « La possibilité de prendre part au processus de décision qui détermine la part respective de la responsabilité sociale et de la rigueur financière fait elle même partie de la responsabilité sociale la plus élémentaire qui soit », *ibid*, p. 96.

¹⁰ Il s'agit de la reprise du principe de différence de John Rawls.